

Marc Müller, Président MFE

Interactions politiques



Vous avez pu lire dans la dernière édition du présent journal un appel à une collecte de signatures pour exiger une votation auprès de l'ensemble des membres de notre association visant à s'opposer à notre soutien à la révision de la LAMal «Managed Care». Les initiants de cette action prétendaient notamment dans leur lettre d'accompagnement que le projet de MC mettait en danger notre initiative «Oui à la médecine de famille».

C'est pourtant justement le contraire! C'est précisément sous la

pression par notre initiative que les parlementaires ont intégré à ce projet toute une série de revendications que nous avons formulées: l'indépendance des réseaux vis-à-vis des assureurs, le renforcement de la fonction de gestion du système par les médecins de famille, etc...

J'en veux pour preuve le communiqué de presse de l'ATS du 17 février: «La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSSE) entend renforcer la position des médecins de famille. Elle estime néanmoins inappropriés l'initiative en faveur de la médecine de famille et son contre-projet di-

rect. Elle a chargé le DFI d'élaborer un train de mesures destinées à renforcer la médecine de famille et d'établir un plan directeur qui puisse être mis en œuvre le plus rapidement possible.» On peut encore lire un peu plus loin: «La présidente de la commission, C. Egerszegi, estime que le projet contesté de Managed Care fait aussi partie de ce train de mesures.»

Le rôle incitateur de notre initiative fonctionne. Nous pourrions d'ailleurs parfaitement mesurer au «train de mesures» annoncé les véritables intentions des politiques en matière d'amélioration de la situation de la médecine de famille. Nous sommes prêts à nous engager dans cette lutte de toutes nos forces!

Nous devons cependant aussi être conscients du fait que la politique ne fonctionne pas selon le principe du «tout ou rien», mais qu'elle est faite de réflexions sur la faisabilité, de compromis et de majorités politiques.

Il nous faut par conséquent bien réfléchir avant de refuser, un peu à la légère, les progrès que constitue le projet de MC actuel par rapport à la loi existante. Nous ne mettrions en jeu non seulement notre crédibilité, mais aussi le goodwill que nous avons si difficilement acquis au sein du monde politique.